Calendrier des collectes de déchets **2025**

BIEN TRIER POUR MIEUX RECYCLER

VILLERS-LA-VILLE

Avec le soutien de la Wallonie

Fostplus

inbw
Votre partenaire économique et environnemental en Brabant wallon

Consignes de collecte

ORGANIQUES (SAC VERT) ET RÉSIDUELS (SAC BLANC)

Le sac vert (organiques) : chaque semaine en fonction des 2 zones (voir détail ci-dessous)

Le sac blanc (résiduels) : une semaine sur deux – **uniquement les semaines paires**

Zone 1 (Marbisoux, Marbais et Sart-Dames-Avelines) : mardi

Zone 2 (Mellery, Tilly, Villers-la-Ville, Basse-Heuval et Rigenée) : lundi

En cas de jour férié : le samedi précédent

Pour connaitre votre zone :

Votre intercommunale :
www.inbw.be ou infodechets@inbw.be

Votre commune :
071/87 03 89 ou
environnement@villers-la-ville.be

LES PMC (SAC BLEU)

Toutes les 2 semaines – mercredi

LES PAPIERS-CARTONS

Toutes les 4 semaines – mercredi – dans des boites en carton ou en paquets

COLLECTE SAPINS DE NOËL

Le lundi 13 janvier. Pour cette collecte, seuls les sapins naturels avec ou sans racines seront présentés à l'enlèvement.

Ils seront placés à destination de la collecte spécifique au plus tôt la veille à 18 heures du jour de la collecte.

Toute décoration (boule, guirlande, etc.), pots, croix en bois et clous doivent avoir été préalablement enlevés et, en aucun cas, les sapins ne pourront être emballés.

Pour + d'infos : contactez votre commune au 071/87 03 89 ou environnement@villers-la-ville.be

LES ENCOMBRANTS (MAX. 3M³)

Sur rdv, en téléphonant au **0800/49 057** (donner la liste la plus complète des objets qui seront mis à la collecte). Ce service est payant.
Pour + d'infos, contactez votre commune : 071/87 03 89 ou environnement@villers-la-ville.be.
Les encombrants devront se retrouver devant votre domicile, sur la voie publique.
En cas d'absence, de non-paiement ou non-conformité des déchets : l'enlèvement ne sera pas réalisé.

LA SECONDE-MAIN

Ressource&moi - la donnerie villersoise :
Rue Gustave Linet 40-44 à Sart-Dames-Avelines.

Dépôt des dons sur rdv au 071/ 87 03 84.
Horaire d'ouverture :
Mercredi : de 13h à 17h
Vendredi : de 15h à 18h
Samedi : de 10h à 13h
Dimanche : de 10h à 12h

Horaire et adresse du recyparc le plus proche*

Recyparc* de Villers-la-Ville
Rue de la Station 27 – Tél. : 071/81 71 45

- **Horaire unique pour toute l'année :**
Du lundi au vendredi de 10h à 17h, le samedi de 9h30 à 17h.
- **Jours de fermeture :** les dimanches et les jours fériés légaux.

*Tous les recyparcs gérés par l'intercommunale vous sont accessibles.

Nouvelles conditions d'accès à découvrir sur www.inbw.be

Vous n'êtes pas certain(e) à 100% de savoir quels déchets sortir et quand ? Ou ce qu'il faut précisément mettre dans le sac PMC ou celui réservé aux déchets résiduels ?

Téléchargez l'appli gratuite Recycle! sur votre smartphone.

Vous avez des questions ?

Votre commune :
Rue de Marbais, 37 – 1495 Villers-la-Ville Tél. : 071/87 03 89
environnement@villers-la-ville.be
Ouverture : sur rendez-vous

Votre intercommunale de gestion de déchets :
in BW
Rue de la religion, 10 – 1400 Nivelles
Tél. : 0800/49 057
infodechets@inbw.be

Villers-la-Ville	JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC
Déchets résiduels ZONE 1 - Mardi	07-21	04-18	04-18	01-15-29	13-27	10-24	08-22	05-19	02-16-30	14-28	08 (sa)-25	09-23
Déchets résiduels ZONE 2 - Lundi	06-20	03-17	03-17-31	14-28	12-26	07 (sa)-23	07-19 (sa)	04-18	01-15-29	13-27	10-24	08-22
Déchets organiques ZONES 1 et 2	Chaque semaine en fonction des 2 zones. **Zone 1** : mardi et **zone 2** : lundi (en cas de jour férié : le samedi précédent)											
PMC	08-22	05-19	05-19	02-16-30	14-28	11-25	09-23	06-20	03-17	01-15-29	12-26	10-24
Papiers - cartons	04 (sa)-29	26	26	23	21	18	16	13	10	08	05	03-31

Consignes générales pour les collectes de vos déchets

HORAIRES

Sortez vos déchets **avant 6h00** le jour de la collecte ou la veille **après 18h00**. Attention, en cas de fortes chaleurs, les collectes commencent dès 5h00 du matin.

DÉPÔTS

Faites en sorte que vos sacs blancs (résiduels), vos sacs verts (organiques), vos sacs bleus (PMC) et vos papiers-cartons soient bien visibles et accessibles.
Vos déchets doivent se trouver en bord de voirie et ne pas gêner le passage. En cas de chantier dans votre rue, placez vos déchets à un endroit accessible pour le camion de collecte.

POIDS MAXIMUM

Afin de préserver la sécurité des collecteurs, le poids des sacs blancs, verts et des caisses de papiers-cartons ne doit pas dépasser 15 kg.

INTEMPÉRIES

Par temps de neige ou de verglas, les camions collecteurs sont parfois dans l'incapacité d'assurer les collectes, étant donné leur poids et leurs arrêts fréquents. Dans ce cas, veuillez patienter jusqu'au passage du camion dès que les conditions climatiques le permettront.

N'utilisez pas de contenant en plastique autre que les conteneurs réglementaires pour présenter vos papiers/cartons. Nous déclinons toute responsabilité s'ils sont endommagés lors de la collecte.

Collecte des PMC via le Sac Bleu

Emballages en Plastique

Bouteilles

Flacons

Pots

Tubes

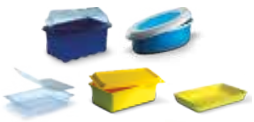
Barquettes et raviers

Films

Sacs et sachets

Capsules de boissons

Emballages Métalliques

Canettes et boîtes de conserve

Aérosols

Barquettes et raviers

Couvercles, bouchons et capsules

Capsules de boissons

Cartons à boissons

Briques et berlingots

Que signifie le logo Point Vert ? Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Il ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une règle de tri.

Collecte des Papiers-Cartons

En porte-à-porte ou via les recyparcs

Papiers

Papiers propres non souillés

Cartons

Cartons propres non souillés et aplatis

Conseils à suivre :

- Vos papiers-cartons doivent être glissés dans une boite en carton résistante, ils ne peuvent être présentés en vrac.
- Pour plus d'infos : www.inbw.be/papiers-cartons

INTERDITS - À TRIER COMME SUIT :

Sac Bleu

Films en plastique

Déchets organiques

Papiers et cartons souillés

Déchets résiduels

Sacs de ciment

Matériel scolaire

LE TRI, C'EST PARTOUT. PAS QU'À LA MAISON !

Conseils à suivre :

Égouttez et videz bien tous les emballages.

Aplatissez les bouteilles et remettez le bouchon.

Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.

Retirez les films en plastique qui recouvrent l'entièreté des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac bleu.

N'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).

N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

INTERDITS - À TRIER COMME SUIT :

Déchets résiduels

Recyparc

- Les batteries et piles.
- Les appareils électr(on)iques (incl. Vapes, smartphones, ...).
- Les bonbonnes de gaz.
- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant «pousser-tourner».
- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants.
- Les emballages durs avec une contenance supérieure à 8 L.
- Les emballages d'huile de moteur et lubrifiants, carburants, pesticides, colles, peintures et vernis, tubes de silicone.
- Les grands morceaux de frigolite qui ne rentre pas dans un sac de 60 L.
- Objets

N'oubliez pas de sortir vos poubelles à temps.

Vérifiez en page 3 l'heure à laquelle vous pouvez les sortir la veille. Attention, les horaires des camions peuvent varier. Grâce à cela, nous éviterons que des dépôts tardifs ne deviennent des dépôts clandestins et vous, cela vous évite de rentrer votre sac et de le conserver jusqu'à la collecte suivante.

Collecte du verre

À déposer dans les bulles ou via les recyparcs

Bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent

Verre incolore *Verre coloré*

Conseils à suivre :

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Bien vidé; ni couvercle ni bouchon.
- Attention, les déchets laissés autour des bulles à verre sont interdits et considérés comme des infractions environnementales, passibles de poursuites administratives ou judiciaires.

INTERDITS À TRIER COMME SUIT :

Sac Bleu

Couvercle métallique *Couvercle en plastique*

Déchets résiduels

Cristal *Ampoule à incandescence ou halogène* *Verre résistant aux hautes températures*

Recyparc

Miroir ou verre plat cassé *Bouchon en liège* *Porcelaine* *Ampoule économique ou LED à visser* *Néon*

Collecte des déchets organiques

ou

Déchets biodégradables

Déchets de cuisine

Epluchures *Restes de repas* *Filtres, marc de café, sachets de thé* *Coquilles d'oeufs, de noix, de moules*

Petits déchets de jardin

Petits déchets végétaux *Fleurs fanées* *Herbe*

Autres déchets

Bâtons de glaces (genre frisco) *Litière végétale biodégradable* *Mouchoirs en papier, serviettes et nappes en papier, essuie-tout*

Si vous n'avez pas de conteneur vert ou de collecte en sac, prenez contact avec votre commune.

INTERDITS À TRIER COMME SUIT :

Sac Bleu

Barquettes en plastique *Sachets en plastique*

Déchets résiduels

Litière minérale *Coton tige* *Déchets hygiène intime* *Lange*

La règle des 5 R

REFUSER

Refuser tout ce qui n'est pas durable, le superflu ou qui pourrait nous faire surconsommer.

Dites non merci aux publicités, aux sacs jetables, aux publicités dans la boîte aux lettres…

RÉDUIRE

Réduire sa consommation et n'acheter que ce dont nous avons besoin.

Préparez votre menu de la semaine, votre liste de courses, faites l'inventaire de vos armoires et réserves…

RÉUTILISER

Réutiliser et réparer tout ce qui peut l'être. Cela permet de prolonger la durée de vie des objets.

Vous pouvez aussi donner, échanger, vendre, upcycler…

RECYCLER

Et pour bien recycler tout ce qui peut l'être, il faut bien trier ses déchets.

Vous limitez ainsi la consommation de matières premières précieuses.

RENDRE À LA TERRE

Composter, c'est transformer un déchet vert en un amendement pour le sol. C'est boucler la boucle.

Vous pouvez composter vos déchets verts, vos déchets de cuisine…

Aujourd'hui, nous sommes plus de 8 milliards à vivre sur une même planète dont nous épuisons les ressources pour répondre à nos besoins. Ces ressources ne sont pas inépuisables. Alors apprenons à réutiliser tout ce qui peut l'être !

Mais nous devons aussi apprendre à moins consommer et à produire moins de déchets. Les 5R nous aident au quotidien dans tous nos choix de consommation pour réduire nos déchets.

Plus d'infos dans la brochure
«Objectif Zérrrrro déchet, je m'y mets»
www.inbw.be

ESPACES DE RÉCUPÉRATION

in BW a mis en place des espaces de récupération où vous pouvez déposer vos objets en bon état et réutilisables dans 5 de ses recyparcs : Perwez, Chaumont-Gistoux, Braine-le-Château, Ittre et Nivelles. D'autres Espaces Récup' pourraient être installés cette année.
Plus d'infos : www.inbw.be

La Ressourcerie Restor se charge de trier et nettoyer ces objets afin de les revendre à petits prix dans ses magasins de seconde main situés à Tubize et à Genappe.

Plus d'infos
www.inbw.be
in BW : infodechets@inbw.be
Restor : 02/355 07 49 ou info@restor.be

janvier

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
			1 Vacances d'hiver Nouvel an	2 Vacances d'hiver	3 Vacances d'hiver	4 Vacances d'hiver	5 Vacances d'hiver
SEM. 2	6 Epiphanie 2 2	7 1 1	8	9	10	11	12
SEM. 3	13 2	14 1	15	16	17	18	19
SEM. 4	20 2 2	21 1 1	22	23	24	25	26
SEM. 5	27 2	28 1	29	30	31		

Un problème avec une collecte? Un souci avec une bulle à verre?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou l'application Recycle!

Réparer au lieu de jeter

Connaissez-vous les Repair Cafés ?
Il s'agit d'espaces dédiés à la réparation. Vous y trouverez les conseils de spécialistes ou des ateliers pour apprendre ou réparer vous-même divers types d'objets : petits électros, vêtements, meubles, vélos, etc.

Réparer, c'est réduire ses déchets en prolongeant la vie des objets !

Adresses et infos : **www.repairtogether.be**

Ces hommes vous débarrassent de vos poubelles, ça mérite le respect !

Rien ne vous agace plus que de suivre, au pas d'homme, un camion de collecte de déchets ? Alors ce message est pour vous !

Que feriez-vous si vos poubelles n'étaient plus collectées devant chez vous ? Auriez-vous le temps et l'envie d'accomplir cette tâche ?

Le rôle de cette profession est primordial dans notre société et on ne le souligne que très rarement. Leur mission est de ramasser les différents déchets devant votre domicile pour qu'ils soient transportés vers un centre de tri ou de valorisation. Ils contrôlent également si le tri est effectué correctement.

Leurs conditions de travail sont difficiles :

Debout toute la journée et dehors par tous les temps, ils doivent repérer les déchets à collecter, faire attention à leur positionnement par rapport au camion (angles morts) et aux véhicules qui circulent sur la voie publique.

Aidez-les à garantir leur sécurité : un accident est si vite arrivé !

De même, pensez à bien emballer les objets pointus/tranchants qui pourraient blesser les collecteurs lors de la manipulation des sacs.

Faites-vous attention au poids de vos sacs de déchets/caisses de papiers-cartons ?

Le métier de chargeur est très physique : il faut marcher, voire même courir de porte en porte, soulever les sacs/caisses de déchets pour ensuite les mettre dans le camion de collecte.

Avez-vous une idée de la quantité de déchets qu'un chargeur doit soulever en une journée ?

On l'estime à 10 tonnes de déchets ménagers ! C'est pourquoi, afin de préserver la santé et la sécurité du personnel de collecte, il est important que **vos sacs de déchets et caisses de papiers-cartons ne dépassent pas les 15 kilos**. Ils pourraient ne pas être collectés si ceux-ci devaient être trop lourds. N'hésitez donc pas à répartir le poids de vos déchets dans plusieurs contenants réglementaires.

février

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 6	3 (2) (2)	4 (1) (1)	5	6	7	1	2 Chandeleur
SEM. 7	10 (2)	11 (1)	12	13	14 Saint-Valentin	15	16
SEM. 8	17 (2) (2)	18 (1) (1)	19	20	21	22	23
SEM. 9	24 Congé de détente (2)	25 Congé de détente (1)	26 Congé de détente	27 Congé de détente	28 Congé de détente		

Romantique et zéro déchet

Comment être romantique en mode zéro déchet ? C'est très simple ! Offrez un cadeau dématérialisé. Par exemple : pas de montre cette année mais du temps. C'est ce que nous avons de plus précieux. Un massage en duo, un bon resto, des cours de sport ou de yoga. Budget serré ? Préparez son plat préféré et sortez les bougies, et surtout n'oubliez pas qu'un simple baiser rempli d'amour restera le cadeau le plus zéro déchet qui soit.

Plus d'infos : **www.magde.be/actus/des-cadeaux-pleins-de-sens.**

Un problème avec une collecte? Un souci avec une bulle à verre?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou l'application Recycle!

in bw

mars

Un problème avec une collecte ? Un souci avec une bulle à verre ?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou l'application Recycle!

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 10	3 **Congé de détente** 2 2	4 **Congé de détente** 1 1	5 **Congé de détente**	6 **Congé de détente**	7 **Congé de détente**	1 **Congé de détente**	2 **Congé de détente**
SEM. 11	10 2	11 1	12	13	14	15	16
SEM. 12	17 2 2	18 1 1	19	20 **Grand nettoyage BeWapp Printemps**	21 **Grand nettoyage BeWapp**	22 **Grand nettoyage BeWapp Journée mondiale de l'eau**	23 **Grand nettoyage BeWapp**
SEM. 13	24 2	25 1	26	27	28	29	30 **Passage à l'heure d'été (+1h)**
SEM. 14	31 2 2						

Oui aux contenants en verre !

Besoin d'un contenant pour votre lunch ou pour vos achats en vrac ? Le papier aluminium et les contenants en plastique, c'est du passé ! Optez pour un contenant en verre, durable, réutilisable et écologique. D'ailleurs, saviez-vous que le verre est le seul matériau d'emballage recyclable à l'infini ?

Plus d'infos sur le recyclage du verre : **www.inbw.be/bulles-verre** ou **www.fostplus.be.**

in bw Fostplus

Un problème avec une collecte ? Un souci avec une bulle à verre ?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou l'application Recycle!

avril

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		1	2	3	4	5	6
SEM. 15	7	8	9	10	11	12	13
SEM. 16	14	15	16	17	18	19 Collecte de vélos dans les recyparcs in BW	20 Pâques
SEM. 17	21 Lundi de Pâques	22	23	24	25	26	27
SEM. 18	28 Vacances de printemps	29 Vacances de printemps	30 Vacances de printemps				

Une affaire qui roule

La collecte des vélos dans les recyparcs est un rendez-vous incontournable d'avril. Grâce à vous, des vélos encore en bon état ne finissent pas en déchets. Retapés, si nécessaire, par des associations, ils feront alors le bonheur de personnes moins favorisées. Ce 19 avril, si votre vélo est trop petit ou plus à votre goût, venez le déposer dans un recyparc pour qu'il reprenne du service avec un autre cycliste.

Pour plus d'infos : **infodechets@inbw.be** ou **www.inbw.be.**

Bienvenue dans les recyparcs in BW

NOUVELLES CONDITIONS D'ACCÈS
Les nouvelles conditions d'accès sont disponibles sur **www.inbw.be**

SÉCURITÉ

CIRCULATION

- Limitez votre vitesse à 5km/h.
- Soyez prudent en cas de verglas.
- Stationnez votre véhicule de façon à ne pas gêner la circulation et n'oubliez pas de mettre votre frein à main.
- Soyez vigilant aux autres usagers lors de vos déplacements.
- Bâchez votre remorque.

CONTENEURS

- Soyez prudent lorsque vous déversez vos déchets dans les conteneurs afin d'éviter tout risque de chute.
- En été, prenez garde aux guêpes.

DÉCHETS

- L'asbeste ciment doit être présenté dans les sacs réglementaires vendus dans votre administration communale. Ceux-ci doivent être correctement fermés.
- En cas de déchets potentiellement dangereux, veuillez vous adresser au préposé du recyparc.
- Les produits explosifs (ex.: acide picrique) ne seront pas repris. Adressez-vous à la police ou aux pompiers.

DIVERS

- Veillez à ne pas laisser les enfants sans surveillance lors de votre visite.
- Pour éviter tout risque d'incendie, il est strictement interdit de fumer.
- En cas d'incendie, évacuez le recyparc et respectez les consignes des agents. Les accès doivent rester dégagés pour les secours.
- Les animaux domestiques sont interdits au recyparc.
- Il est strictement interdit de récupérer des déchets.

Les recyparcs sont réservés aux déchets issus de l'activité normale des ménages. Si vous avez un volume important de déchets (par exemple lors de travaux ou d'un déménagement), il est conseillé de louer un conteneur auprès d'une société spécialisée, à vos frais. Cela garantit un service équitable pour tous les citoyens.

Un encombrant c'est quoi ?

Votre déchet rentre dans un sac poubelle de 60 l ?

OUI

Jetez-le à la maison dans votre sac blanc / conteneur gris

NON

Placez-le* au recyparc dans le conteneur des encombrants
*en suivant les indications du préposé

En bref, un encombrant est un déchet ménager non organique qui est soit trop lourd, soit trop grand pour rentrer dans un sac de 60l et pour lequel il n'existe pas de collecte spécifique.

Besoin de plus d'infos ?
Interrogez le préposé du recyparc ou rendez-vous sur **www.inbw.be**

Pour éviter de gaspiller, il faut anticiper

Le batch cooking consiste à préparer tous vos plats de la semaine en amont pour vous libérer du temps. C'est aussi transformer des restes de repas en une préparation complètement différente. Avec votre liste de courses en fonction de vos menus de la semaine et en cuisinant les restes des repas, vous éviterez au maximum le gaspillage alimentaire.

Plus d'infos dans la brochure « Halte au gaspillage alimentaire » - **www.inbw.be/publications-dechets.**

Un problème avec une collecte ? Un souci avec une bulle à verre ?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou l'application Recycle!

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
				1 Vacances de printemps Fête du travail	2 Vacances de printemps	3 Vacances de printemps	4 Vacances de printemps
SEM. 19	5 Vacances de printemps 2	6 Vacances de printemps 1	7 Vacances de printemps	8 Vacances de printemps	9 Vacances de printemps	10 Vacances de printemps	11 Vacances de printemps Fête des mères
SEM. 20	12 2 2	13 1 1	14	15	16	17	18
SEM. 21	19 2	20 1	21	22	23	24	25
SEM. 22	26 2 2	27 1 1	28	29 Ascension	30	31	

mai

Collecte des déchets organiques

Participer à la collecte de déchets organiques, c'est réduire notre impact environnemental et le volume de votre sac/conteneur réservé aux déchets résiduels.

Ces déchets sont biométhanisés et produisent de l'électricité et de la chaleur ainsi que du compost.

Les déchets organiques composent un tiers de nos poubelles et constituent donc un levier majeur pour réduire nos déchets.

Le Plan Wallon des Déchets Ressources prévoit depuis 2024 que les déchets organiques soient collectés séparément partout en Wallonie.

VOUS POSSÉDEZ UN JARDIN ?

Il est facile de composter ses déchets organiques. C'est un engrais naturel particulièrement riche pour les jardins et potagers. Avec vos déchets verts, faites aussi du broyage et du paillage.

Plus d'infos : Téléchargez la brochure « Mon pote, le compost » sur **www.inbw.be.**

VOUS VIVEZ EN VILLE OU EN APPARTEMENT ?

N'hésitez pas à participer à la collecte en porte-à-porte des déchets organiques. Soit en sac réglementaire, soit en conteneur.
Pour plus d'infos : www.inbw.be

En ville aussi on peut composter à domicile. Vous pouvez fabriquer vous même ou acheter un composteur d'appartement qui ne prend pas trop de place dans une cuisine et fonctionne très bien.

TRUCS ET ASTUCES POUR LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE.

- Retirez les emballages.
- Seules les litières végétales (à base de bois) sont acceptées.
- Les langes ne sont pas autorisés.
- Emballez vos organiques dans un sac à pain, du papier journal ou sac biodégradable.
- Si vous utilisez un bac : Placez 1 feuille de papier journal dans le fond.
- Ne jetez pas des déchets chauds ou trop humides.

juin

Réduire ses déchets grâce au compost

Saviez-vous que le compostage est une solution pour réduire vos déchets ? Ce processus naturel de décomposition des matières organiques permet de créer un amendement naturel pour le sol. Grâce au compostage, c'est près de la moitié de votre poubelle ménagère qui peut être transformée et réutilisée ! Plus d'infos dans la brochure « Mon pote, le compost » - **www.copidec.be/publications**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
							1
SEM. 23	2 (2)	3 (1)	4	5	6	7 (2) (2)	8 **Fête des pères** **Pentecôte**
SEM. 24	9 **Lundi de Pentecôte**	10 (1) (1)	11	12	13	14	15
SEM. 25	16 (2)	17 (1)	18	19	20	21 **Été**	22
SEM. 26	23 (2) (2)	24 (1) (1)	25	26	27	28	29
SEM. 27	30 (2)						

Un problème avec une collecte ? Un souci avec une bulle à verre ?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou l'application Recycle!

Un problème avec une collecte ? Un souci avec une bulle à verre ?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou l'application Recycle!

juillet

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		1	2	3	4	5 Début vacances d'été	6
SEM. 28	7	8	9	10	11	12	13
SEM. 29	14	15	16	17	18	19	20
SEM. 30	21 Fête nationale	22	23	24	25	26	27
SEM. 31	28	29	30	31			

Faites place au vrac

Les emballages restent une source importante de déchets. Pour en éviter un maximum, pensez à acheter en vrac. De plus en plus de magasins le proposent : légumes et fruits non emballés, mais aussi les céréales, fruits secs... Il vous suffit d'emmener vos contenants réutilisables et le tour est joué !

Plus d'infos dans la brochure « Objectif Zérrrrro déchet, je m'y mets » - **www.inbw.be**

août

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 32	4 (2) (2)	5 (1) (1)	6	7	8	9	10
SEM. 33	11 (2)	12 (1)	13	14	**15** **Assomption**	16	17
SEM. 34	18 (2) (2)	19 (1) (1)	20	21	22	23	24
SEM. 35	25 **Rentrée scolaire** (2)	26 (1)	27	28	29	30	31

Un problème avec une collecte ? Un souci avec une bulle à verre ?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou l'application Recycle!

La seconde main, c'est bien !

Envie de vous débarrasser de vêtements, électroménagers ou jouets toujours en bon état ? Au lieu de les jeter, tentez d'abord de les revendre. Cela pourrait faire le bonheur de quelqu'un ! Cela vaut également lorsque l'envie d'acheter vous vient ! De nombreuses plateformes proposent aujourd'hui la vente de seconde main. 5 de nos recyparcs peuvent également accueillir vos dons.

Pour plus d'infos : **www.inbw.be**

in bw

INTERDIT !

Pas de lampes cassées dans la poubelle.

Apportez-les au recyparc
et donnez-leur une nouvelle vie.
Plus d'info sur recupel.be

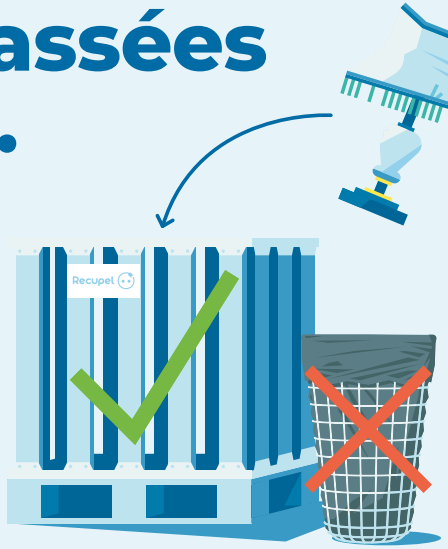

Recupel
Repartons de plus belle

septembre

Un problème avec une collecte ? Un souci avec une bulle à verre ?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou l'application Recycle!

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 36	1 (2) (2)	2 (1) (1)	3	4	5	6	7
SEM. 37	8 (2)	9 (1)	10	11	12	13	14
SEM. 38	15 (2) (2)	16 (1) (1)	17	18	19	20	21
SEM. 39	22 **Automne** (2)	23 (1)	24	25	26	27 **Fête de la fédération Wallonie-Bruxelles**	28
SEM. 40	29 (2) (2)	30 (1) (1)					

Vive le fait maison !

Devinette : elles sont meilleures, leur préparation est un moment de plaisir en famille, elles ne produisent pas de déchets d'emballages et sont plus saines ? Ce sont les collations maison ! Aucune comparaison avec les biscuits industriels suremballés.

Plus d'infos dans la brochure « Halte au gaspillage alimentaire » - **www.inbw.be**

in bw

octobre

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 41	6 2	7 1	1	2	3	4	5
SEM. 42	13 2 2	14 1 1	15	16	17	18 Collecte des jouets dans les recyparcs in BW	19
SEM. 43	20 Congé d'automne 2	21 Congé d'automne 1	22 Congé d'automne	23 Congé d'automne	24 Congé d'automne	25 Congé d'automne	26 Congé d'automne Passage à l'heure d'hiver (-1h)
SEM. 44	27 Congé d'automne 2 2	28 Congé d'automne 1 1	29 Congé d'automne	30 Congé d'automne	31 Congé d'automne		

Un problème avec une collecte? Un souci avec une bulle à verre?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou l'application Recycle!

Collecte des jouets

Le 18 octobre, c'est la collecte des jouets dans les recyparcs. C'est une journée unique pour donner une seconde vie aux jouets qui ne servent plus et pour permettre à certains enfants moins chanceux d'en profiter.

Pour plus d'infos : **infodechets@inbw.be ou www.inbw.be**

in bw

novembre

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 45	3 (2)	4 (1)	5 (carton)	6	7	1 Toussaint Congé d'automne	2 Congé d'automne
SEM. 46	10 (2) (2)	11 Armistice	12 (sac bleu)	13	14	8 (1) (1)	9
SEM. 47	17 (2)	18 (1)	19	20	21	15	16
SEM. 48	24 (2) (2)	25 (1) (1)	26 (sac bleu)	27	28	22	23
						29	30

Halte au papier

Comment éviter les déchets de papiers-cartons ? En achetant vos céréales, pâtes et autres produits en vrac par exemple ou en apposant l'autocollant « Stop Pub » sur votre boite aux lettres.

Pour obtenir cet autocollant « Stop Pub » : **ediwall@spw.wallonie.be** ou **infodechets@inbw.be**

Pour plus d'infos sur les collectes des papiers-cartons : **www.inbw.be** ou **www.fostplus.be**.

Un problème avec une collecte ? Un souci avec une bulle à verre ?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou l'application Recycle!

Le coût-vérité, la taxe déchets, avez-vous tout compris ?

Comme toute chose, la gestion de vos déchets a un coût, mais comment sont calculés ces frais ?

LES COÛTS LIÉS À LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS COMPORTENT 4 POSTES PRINCIPAUX DE DÉPENSES :

- Le financement des infrastructures, les frais de personnel ainsi que les frais de transport et de traitement des déchets collectés par ce biais.
- L'organisation des collectes en porte-à-porte incluant bien sûr le coût des collectes, le charroi et les frais de personnel mais aussi la taxe kilométrique et les frais liés aux infrastructures d'exploitation.
- En dehors des déchets collectés dans les recyparcs, les principaux modes de traitement des déchets sont la biométhanisation des déchets organiques et la valorisation énergétique des déchets résiduels. Là encore, ces traitements impliquent des coûts liés au fonctionnement des installations.
- Enfin, les actions de prévention des déchets ainsi que les frais de fonctionnement des Intercommunales constituent le dernier poste principal de dépenses.

En moyenne, à l'échelle régionale, ces 4 postes se répartissent, avec des variabilités, par sous-régions liées aux spécificités des territoires (urbain, rural, forte fréquentation touristique...).

Bien sûr, à côté de ces dépenses, il existe aussi des recettes issues de la revente de certaines matières, de subsides ou encore de ventes de sacs de collecte et d'électricité (produite par les unités de valorisation énergétique ou les unités de biométhanisation).

Mais au final, les dépenses restent nettement supérieures aux recettes et la gestion des déchets ménagers représente donc un coût. En Wallonie, il est obligatoire de le répercuter sur les bénéficiaires, à savoir les citoyens, au travers de la taxe déchets. C'est le mécanisme du « coût-vérité ».

décembre

Un problème avec une collecte ? Un souci avec une bulle à verre ?
Contactez in BW : infodechets@inbw.be ou l'application Recycle!

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
SEM. 49	1	2	3	4	5	6 Saint-Nicolas	7
SEM. 50	8	9	10	11	12	13	14
SEM. 51	15	16	17	18	19	20	21 Hiver
SEM. 52	22 Vacances d'hiver	23 Vacances d'hiver	24 Vacances d'hiver	**25** Noël Vacances d'hiver	26 Vacances d'hiver	27 Vacances d'hiver	28 Vacances d'hiver
SEM. 1	29 Vacances d'hiver	30 Vacances d'hiver	31 Saint-Sylvestre Vacances d'hiver				

Du verre à l'infini

Pour que l'on recycle le verre à l'infini, il est important de séparer le verre coloré (bulle verte) du verre transparent (bulle blanche). Avant d'arriver à la bulle, veillez à ce que les contenants soient vides. Bouchons en plastique et couvercles en métal vont dans le sac bleu, pas dans la bulle. Attention aux intrus que sont les ampoules ou les verres cassés, les verres résistant aux hautes températures : leur place est au recyparc. Merci aussi de ne pas transformer les pieds des bulles en dépotoirs.

Parce qu'elle est EcolEAUgique : un plus pour l'environnement !

L'eau du robinet est un choix pratique, économique et responsable pour toute la famille.

Disponible en permanence, elle évite l'achat et le transport de bouteilles d'eau, réduisant ainsi les déchets plastiques.

Opter pour l'eau du robinet, c'est aussi réduire notre empreinte écologique. Chaque litre consommé épargne la production et le transport des bouteilles en plastique, limitant les emballages superflus et la pollution liée à leur traitement.

À l'échelle d'une personne, cela représente 365 bouteilles en moins par an, soit environ 10 sacs PMC d'économisés !

Pas de déchets d'emballages - Pas de transports polluants - Pas de traitement des déchets !

Choisir l'eau du robinet, c'est agir pour la planète et préserver nos ressources, tout en adoptant un réflexe éco-responsable.

Pour plus d'infos : **www.aquawal.be** et **www.inbw.be**

Astuce gourmande :
Vous pouvez aromatiser votre eau en y plongeant des feuilles de menthe ou quelques rondelles d'orange ou de citron préalablement lavées.